

COTISATIONS 2017

Les cotisations syndicales sont composées d'une carte annuelle et d'un timbre mensuel (soit 12 timbres à l'année) et le timbre annuel FO Cadres pour les cadres. Nous vous rappelons que 66% du montant est déductible des impôts.

Exécution

Plein temps

Carte : 46€

+ 12 timbres à 5 euros : 60€

Soit un montant annuel de

106 euros

Ou par prélèvement automatique **26.50€ par trimestre**

Temps partiel, CDD

Carte : 46€

+ 12 timbres à 4 euros : 48€

Soit un montant annuel de

94 euros

Ou par prélèvement automatique **23.50€ par trimestre**

Maîtrise et haute maîtrise

Plein temps

Carte : 46€

+ 12 timbres à 7 euros : 84€

Soit un montant annuel de

130 euros

Ou par prélèvement automatique **32.50€ par trimestre**

Temps partiel, CDD

Carte : 46€

+ 12 timbres à 5 euros : 60€

Soit un montant annuel de

106 euros

Ou par prélèvement automatique **26.50€ par trimestre**

Cadres

Plein temps

Carte : 46€

+ 1 timbre FO cadres : 30€

+ 12 timbres à 8 euros : 96€

Soit un montant annuel de

172 euros

Ou par prélèvement automatique **43€ par trimestre**

Temps partiel, CDD

Carte : 46€

+ 1 timbre FO cadres : 30€

+ 12 timbres à 7 euros : 84€

Soit un montant annuel de

160 euros

Ou par prélèvement automatique **40€ par trimestre**